

Compte rendu d'audience

<http://www.unitesgppolice.com>

05/06/2018

DDSP 2A

Le 1er juin 2018, les responsables du bureau départemental d'UNITÉ SGP POLICE ont été reçu par Mme BUISSON PRIEU DDSP 2A et par Mme DUSSERE Marie Jeanne DDSP Adjointe.

Les points suivants ont été abordés :

UIPS

VÉHICULES :

Nous avons rappelé une fois de plus que :

- ◆ Les véhicules de l'UIPS sont inadaptés à la majorité des missions, qu'un renouveau du parc automobile est nécessaire, certains commencent à être plus que fatigués.
- ◆ L'absence d'extincteur est anormale.
- ◆ La présence des anciens supports TESA présentent un réel danger en cas d'accident.
- ◆ La généralisation des housses de siège, comme celle du partner doit être de règle.
- ◆ Quid des carnets d'entretien des véhicules ?
- ◆ Problèmes importants pour le déchargement de la clé USB du LAPI, le radar de gauche est HS.

Mme BUISSON PRIEU a apporté les réponses suivantes :

« Le parc automobile de la DDSP est dans l'ensemble correct. Nous disposons d'un parc automobile supérieur à la moyenne. Pour les U.I.P.S il y a eut récemment la dotation d'un Partner neuf. Néanmoins, avant de pouvoir prétendre à l'obtention de nouveaux VL, nous devons d'abord user ceux à notre disposition. »

« Pour les extincteurs cela n'est pas normal, je vais faire le nécessaire pour que ceux-ci soient mis en commande très rapidement. »

« Pour le matériel TESA : je vais faire le nécessaire pour que ceux-ci soient rapidement enlevés. »

« Il y a des housses présente dans la réserve. Il faut sensibiliser les chefs de brigade pour récupérer les matériels mis à disposition pour équiper les véhicules. Il en va de même pour les boites mails des fonctionnaires. Il faut penser à les vider régulièrement car toutes les notes de services et informations sont envoyés sur les boites. »



« Chaque véhicule doit avoir son carnet d'entretien à bord, cela permet de suivre les dégâts, ainsi que le suivi d'entretien. »

«Un technicien va intervenir sur le cas du LAPI afin de regarder pourquoi la clé USB ne se décharge pas. La décharge doit s'effectuer sur un ordinateur dédié.»

LOCAUX :

- ♦ Imprimante de la salle de rédaction trop éloignée.
- ♦ Le bas flanc du chef de poste est inadapté, trop petit.
- ♦ Remplacement des fauteuils du poste usagés.

Mme BUISSON PRIEU a apporté les réponses suivantes :

« Pour l'imprimante, nous allons voir si l'on peut la transférer en salle de rédaction mais le problème reste la place, l'imprimante est assez conséquente. On regardera pour en mettre une petite le cas échéant. »

« Nous allons étudier la possibilité d'agrandir le poste. En 2018 il va y avoir une rénovation complète de l'accueil pour un espace plus ouvert. Pour le poste des fauteuils sont déjà prévus. Des devis pour la réfection des vestiaires hommes dans un premier temps puis des vestiaires femme par la suite ont été signés. Je ne vous cache pas qu'il y a une prévision de construction d'un nouveau commissariat à l'emplacement de l'ancien CHA. Une entrée spécialement pour les fonctionnaires est aussi à l'étude par la rue CAMPI suite aux problèmes rencontrés avec la double porte de l'accueil. »

EFFECTIFS :

- ♦ Certains gilets par balle sont désuets. Des commandes ont été passées il y a trois ans et certains fonctionnaires n'ont rien reçu.
- ♦ Nous demandons de donner un accès à dialogue aux fonctionnaires pour passer leur commande d'habillement.
- ♦ Les ADS vont-ils toucher une tenue d'honneur ?
- ♦ Nous ne trouvons pas normal que les effectifs de la nuit doivent venir au jour pour récupérer du matériel ou autre document. Nous demandons que ces remises soient effectuées par le SCN ou le Chef de Brigade.
- ♦ Nous demandons le renforcement de la brigade de nuit, il est difficile d'assurer l'ensemble des missions en cas de garde CHA et autres tâches indues.
- ♦ Nous demandons un accès à GEOPOL aux chefs de brigade, aux fins de responsabiliser ceux-ci et d'avoir une gestion de GEOPOL en temps réel. Cela permettrait également aux fonctionnaires d'avoir leur compteur mis à jour à chaque vacation et de savoir le nombre d'heures dont ils disposent réellement.
- ♦ Nous demandons l'autorisation du port de l'étui de cuisse pour les services qui souhaiteraient en être doté.
- ♦ Nous souhaitons mettre en évidence la souplesse mise en place par le chef de l'U.I.A.P. et également le chef de l'U.O.P.S. concernant les jonctions permettant aux fonctionnaires de poser même tardivement leurs congés



Mme BUISSON PRIEU a apporté les réponses suivantes :

« Les fonctionnaires concernés par ce problème de gilet doivent refaire un rapport. Les gilets par balle sont en commande au C.S.I. »

« Concernant l'habillement je ne suis pas favorable à un accès direct. Les commandes doivent être adressées au matériel (Pierre ARNARDI) par mail pour le bon suivi de celle-ci. »

« Les écoles de Police ne fournissent plus de tenue d'honneur pour les ADS. Il en va de même pour la complexité à changer leur habillement. C'est pour cela que je souhaite que le matériel gère également les commandes d'habillement. »

« Pour la récupération de matériel, on ne peut pas demander aux nuitoux de revenir en journée pour les récupérer. Il est possible de mettre en place un système de remise à la nuit. »

« Le renforcement des services de la DDSP est un sujet permanent. Je ne suis pas opposé au renforcement de la nuit, mais nous n'avons qu'un seul poste de GPX ouvert au mouvement polyvalent de septembre. »

« La gestion de GEOPOL est en cours. Depuis le 1er mars, nous avons mis en place une personne ressource qui gèrera l'intégralité du GEOPOL. Elle est actuellement en formation et devrait être opérationnelle sous peu. C'est elle qui centralisera tout. »

« Il est hors de question que les effectifs de la DDSP portent cet étui. Il est entièrement proscrit par la Direction Centrale. Les fonctionnaires qui n'appliquent pas cette directive, engagent dès lors leur responsabilité. »

SD / BADR

La répartition des dossiers. 3 groupes sur 4 traitent en moyenne 20 CR, le 4ème n'en traitant que deux.

♦ **L'ADR rencontre certains problèmes. Il s'agit d'un service « spécialisé », les effectifs qui ont été affectés doivent être aidés par leur encadrement.**

♦ **Peut-on éviter la création systématique d'un dossier PROCEA dans certains cas ?**

Mme BUISSON PRIEU a apporté les réponses suivantes :

« La répartition des dossiers se fait suivant la spécificité de celui-ci en l'attribuant au groupe concerné. Nous nous battons pour éviter l'ouverture de commission rogatoire, nous préférons le traitement en flagrant délit ou en préliminaire bien évidemment. Cela explique la surcharge de certains groupes.

Pour les groupes « spécialisés » le recrutement d'un O.P.J est en cours. Mme DUSSERRE est en charge de la restructuration de la S.D qui est un énorme chantier. »

« L'A.D.R fait partie du chantier de la restructuration de la S.D et nous sommes très attentifs à la situation. Comme je le disais un O.P.J ayant une spécificité sur les accidents va y être affecté. »